



*Présidente de la COP21
(21^e session de la conférence des parties à la convention-cadre
des Nations unies sur les changements climatiques)*

Paris, le jeudi 26 mai 2016

*Assemblée des Nations unies pour l'environnement (ANUE)
et environnement marin*

A l'occasion de sa participation à l'Assemblée des Nations unies pour l'environnement (ANUE), qui se tient à Nairobi du 23 au 27 mai, Ségolène Royal, Présidente de la COP21, s'est engagée pour que les mers et océans soient pleinement reconnus comme une solution pour le changement climatique et le développement durable.

Lors de la deuxième session de l'ANUE, et dans la ligne des propositions d'action du Séminaire sur l'océan présentées en avril dernier au siège des Nations unies à New York, Ségolène Royal a soutenu les propositions de résolutions de l'ANUE en faveur de la protection des mers et océans.

L'Agenda 2030 pour le développement durable inclus en engagements relatifs aux milieux marins, qu'il importe de concrétiser et de mettre en œuvre sans attendre. La France soutient les activités des organisations régionales dédiées et a appuyé le principe d'une conférence des Nations unies, qui se tiendra à Fidji en 2017 qui suivra la mise en œuvre de l'objectif de développement durable dédié aux océans.

Au cours des travaux de l'ANUE, une attention spécifique a été accordée à la pollution par les débris marins, notamment les plastiques et microplastiques, et en particulier sur la prévention et la diminution des rejets d'origine terrestre. L'interdiction des sacs plastiques à usage unique, décidée par Madame Royal, et qui sera effective en France à compter du 1^{er} juillet 2016, témoigne de l'engagement fort de la France.

Le rôle crucial assuré par les récifs coralliens les mangroves et les écosystèmes côtiers sont également reconnu, ainsi que, leur vulnérabilité spécifique aux impacts du changement climatique et des activités humaines. A ce titre, la France est fortement impliquée, puisqu'elle prendra prochainement la co-présidence de l'Initiative internationale sur les récifs coralliens.

La France souhaite être exemplaire sur la protection et la gestion durable des milieux marins et côtiers. Ségolène Royal avait pris l'initiative de rendre aux océans la place centrale de régulateurs du climat à l'occasion de la COP21.

www.developpement-durable.gouv.fr

Contact presse : 01 40 81 78 31